

**Consultations annuelles du HCR avec les ONG**  
Centre International de Conférences Genève (CICG)  
**27-29 JUIN 2018**  
**NOTE D'INFORMATION**

«*PUTTING PEOPLE FIRST*»

## 1. LIEU DE LA RÉUNION

- Les Consultations annuelles avec les ONG auront lieu du **27 au 29 juin 2018** au [Centre international de conférences Genève \(CICG\)](#) (17 rue de Varembe – 1211 Genève 20 – Suisse)
- Un plan de Genève et d'autres informations utiles sont disponibles sur le site internet [www.unhcr.org/ngo-consultations](http://www.unhcr.org/ngo-consultations).

## 2. CRITÈRES DE PARTICIPATION

Les ONG souhaitant assister à la réunion **doivent remplir au moins un des critères énumérés ci-dessous** :

- Membre **ICVA** ([International Council of Voluntary Agencies – www.icvanetwork.org](http://www.icvanetwork.org))
- **Partenaire d'exécution du HCR** en 2017/2018 avec un intérêt dans la solution des problèmes des réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR et dont la spécialité et l'expérience sont pertinents avec le thème « *Putting People First* ».
- **Partenaire opérationnel du HCR** avec **1) un intérêt dans la solution des problèmes des réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR et dont la spécialité et l'expérience sont pertinents avec le thème « *Putting People First* »** **ET 2) une lettre officielle qui recommande la participation de l'ONG doit être fournie par la délégation locale du HCR.**
- **Statut consultatif auprès de l'ECOSOC** (Economic and Social Council) avec un intérêt dans la solution des problèmes des réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR et dont la spécialité et l'expérience sont pertinents avec le thème. Pour plus d'informations consulter le site <http://esango.un.org/civilsociety>

 **Le partenaire opérationnel est responsable de contacter la délégation locale du HCR pour obtenir une recommandation écrite adressée à la Section du partenariat. Il est obligatoire de télécharger cette lettre de recommandation lors de l'enregistrement en ligne avec le système INDICO.**

## 3. ENREGISTREMENT (19 FÉVRIER – 25 MAI 2018)

- **Le nombre de délégués par organisation ne doit pas dépasser 4 (maximum 6 par coalition d'ONG.)**
- L'enregistrement doit se faire en utilisant le nouveau système INDICO (mis en place par l'Office des Nations Unies à Genève). Un formulaire d'enregistrement INDICO doit être complété par chaque participant, en utilisant le lien suivant : <http://reg.unog.ch/e/UNHCRNGOs>
- Lors de votre enregistrement en ligne avec INDICO, chaque participant doit suivre attentivement les instructions fournies, en soumettant une photo de type passeport avec

fond blanc, ainsi que le téléchargement d'une lettre d'accréditation de votre organisation qui confirme les noms et titres des délégués. Si le formulaire n'est pas rempli correctement, cela pourrait retarder le retrait du badge à la Porte de Pregny, au Palais des Nations.

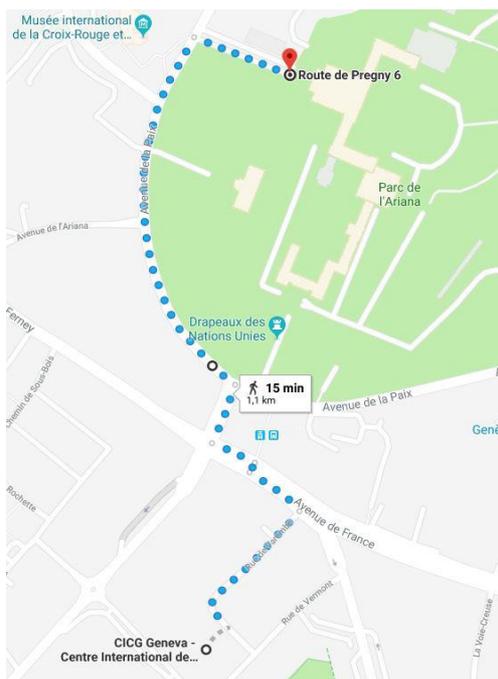
- Une fois le formulaire INDICO rempli, et votre participation approuvée par la Section du partenariat, vous recevrez un code QR.
  - **Pour les participants qui possèdent un badge d'identification**, une fois votre enregistrement approuvé, vous n'avez plus rien à faire et pouvez directement vous rendre au CICG.
  - **Pour les participants qui ne possèdent pas un badge d'identification ONUG** : le code QR (copie imprimée ou sur votre portable) doit être fourni au service d'identification à la porte de Pregny quand vous retirez votre badge.

**Tous les participants (y compris ceux qui possèdent un badge d'identification ONUG) doivent s'enregistrer sur INDICO pour pouvoir être inclus sur la liste des participants.**

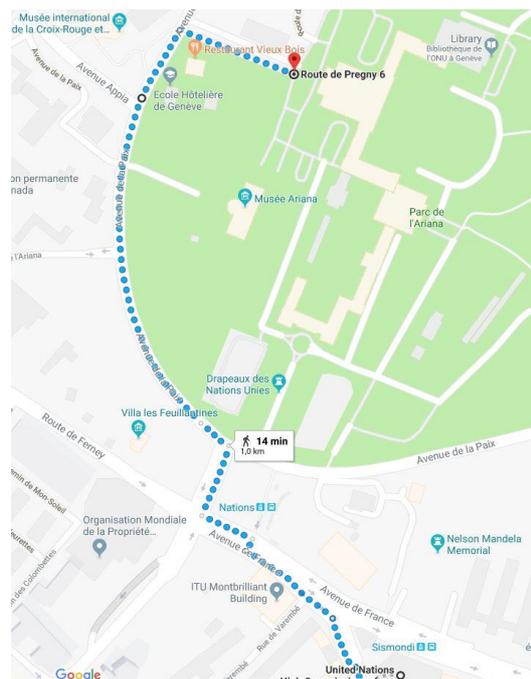
**4. COLLECTE DES BADGES A LA PORTE DE PREGNY, PALAIS DES NATIONS** (pour ceux qui ne possèdent pas de badge d'identification ONUG)

- **Veillez noter que cette année, les badges ne seront pas distribués au siège du HCR et au CICG. Les badges doivent être retirés auprès du Service d'identification de l'ONU à la porte de Pregny au Palais des Nations, Avenue de la Paix (carte : <https://goo.gl/nTb2GP>) à partir de lundi 25 juin, 14h00.** Le Service d'identification de l'ONU est ouvert tous les jours de 8h00 à 17h00.
- Veuillez vous assurer que vous retirez votre badge **suffisamment à l'avance** à la Porte de Pregny, afin d'arriver à l'heure pour la séance d'ouverture de la réunion le 27 juin à 10h00 au CICG (17, rue de Varembe à Genève). Cela prend environ 20 minutes à pied du Palais des Nations au bâtiment du CICG.

**Comment se rendre à la Porte de Pregny depuis le CICG ?**



**Comment se rendre à la Porte de Pregny depuis le HCR ?**



- ✚ **Afin d'éviter toute frustration ou malentendu, ne vous rendez pas au CICG sans badge ou bien sans vous être enregistrés préalablement.**
- ✚ **Des contrôles de sécurité seront effectués tout au long des trois jours de réunion.** Les délégués sont priés de porter leur badge de manière visible à tout moment.

## 5. ACCESSIBILITÉ

- Le HCR et le CICG sont généralement accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Pour permettre à tous de participer pleinement aux Consultations Annuelles avec les ONG, toute demande spécifique de service d'accessibilité peut être faite en contactant directement la Section du Partenariat à [partnership@unhcr.org](mailto:partnership@unhcr.org) le plus tôt possible. Les demandes tardives seront satisfaites dans la mesure du possible.

## 6. VISAS

- ✚ **Si un visa pour la Suisse est requis, assurez-vous de l'obtenir dans votre pays avant votre départ.**
- ✚ **Il est prévu qu'un minimum d'un mois soit nécessaire pour traiter une demande.**
- ✚ **Si vous avez besoin d'aide, veuillez vous adresser à la délégation du HCR dans votre pays ou bien à la Section du partenariat ([partnership@unhcr.org](mailto:partnership@unhcr.org)).**
- ✚ **La Section du partenariat ne sera pas en mesure de vous assister à la dernière minute en cas de problème avec votre demande de visa.**

## 7. ARRANGEMENTS EN PLENIÈRE (SALLE 2)

- Une plaquette avec le nom de votre organisation sera disponible devant la Salle 2 avant la séance d'ouverture. **Veillez vous assurer que tous vos délégués sont informés de cette procédure afin d'éviter toute confusion et malentendu lors de la collecte de votre plaquette.**
- **Chaque organisation est responsable de garder sa plaquette pendant toute la durée de la réunion et doit être retournée au bureau d'accueil avant votre départ. Les plaquettes perdues durant la réunion ne seront pas remplacées.**
- Les arrangements dans les séances plénières sont informels. En raison du nombre important de délégués **il est demandé à chaque ONG d'occuper seulement UN siège avec micro.** Des sièges supplémentaires sont disponibles derrière la table avec micro.

## 8. INTERPRÉTATION

- Durant les séances plénières en Salle 2, l'interprétation sera fournie en anglais, arabe, français, russe et espagnol. Pour les séances thématiques et régionales, ainsi que les réunions en parallèles, veuillez consulter l'agenda.

## 9. DOCUMENTATION

- Les consultations annuelles sont sans papier. Les documents des consultations sont disponibles en ligne sur le site du HCR [www.unhcr.org/ngo-consultations](http://www.unhcr.org/ngo-consultations) avant le début de la réunion ainsi que sur le [blog](#).

## 10. ÉVALUATION

- Les évaluations pour chaque session sont disponibles sur le site du HCR pendant et après la réunion. L'adresse sera communiquée ultérieurement.
- Des copies de l'évaluation générale seront disponibles en Salle 2 lors de la séance de clôture.
- ***Votre contribution est importante pour nous permettre de procéder aux ajustements nécessaires et continuer d'assurer un événement de grande qualité.***

## 11. INTERNET FACILITIES

- **Un accès Wi-Fi gratuit** sera mis à disposition au Centre International de Conférences Genève (CICG) - (nom d'utilisateur: unhcr et mot de passe : meeting).

## 12. RÉCEPTION

- Toutes les ONG sont invitées à la réception organisée par le HCR, **mercredi 27 juin 2018, à 19 heures**, à la Cafétéria du HCR. **L'accès à la réception vous sera refusé si vous n'avez pas de badge.**

## 13. DÉPENSES DE VOYAGE ET D'HÉBERGEMENT

- ✚ Le HCR et ICVA disposent de fonds pour couvrir les frais de déplacement et d'hébergement pour un nombre très limité d'ONG nationales. La sélection de ces ONG nationales s'effectue sur recommandation des délégations nationales du HCR.
- ✚ L'aide pour l'hébergement est fournie uniquement aux ONG nationales financées par le HCR et l'ICVA. Les autres participants doivent prendre leurs dispositions.
- ✚ La Section du Partenariat ne sera pas en mesure de vous aider dans vos demandes de réservation de dernière minute.

### Comment se rendre au Centre international des conférences (CICG):

#### Transport public depuis la Gare Cornavin:

- **Bus 5:** Stop: Vermont
- **Bus 8:** Stop: UIT
- **Tram 15:** Stop: Nations
- **Transport public depuis l'Aéroport international de Genève:** vous pouvez obtenir un billet de transport gratuit à l'aéroport, valable 80 minutes, par une machine située dans la zone de récupération des bagages avant de passer par la douane.
  - **Bus 5:** Stop: Vermont
  - **Bus 28:** Stop: Nations

**Des taxis** sont disponibles à l'extérieur du hall des arrivées à l'Aéroport de Genève ; le coût pour vous rendre au Palais des Nations est d'environ 30 Francs suisse.

#### **14. DIVERS**

**Liens utiles :**

- Centre d'accueil de Genève : [www.cagi.ch](http://www.cagi.ch)
- Transports publics Genevois : [www.tpg.ch](http://www.tpg.ch)
- Office du tourisme de Genève : [www.geneve-tourisme.ch](http://www.geneve-tourisme.ch)

**Suggestions d'hôtels :**

- Hôtel Mon Repos : [www.hotelmonrepos.ch/](http://www.hotelmonrepos.ch/)
- Hôtel Eden : [www.eden.ch](http://www.eden.ch)
- Hôtel Montbrillant : [www.montbrillant.ch](http://www.montbrillant.ch)
- Hôtel Nations : [www.fassbindhotels.ch/](http://www.fassbindhotels.ch/)

*Section du partenariat du HCR à Genève*  
[partnership@unhcr.org](mailto:partnership@unhcr.org)